



Organisation  
internationale  
du Travail

► Rapport phare de l'OIT

# ► Rapport mondial sur les salaires

2024-25

Vers une baisse  
des inégalités  
salariales au  
niveau mondial?

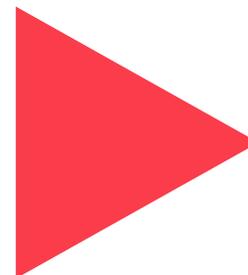
Résumé analytique



# Rapport mondial sur les salaires

Bureau international du Travail • Genève

# Résumé analytique



## ► Partie I. Évolutions récentes dans le domaine des salaires

**La présente édition du *Rapport mondial sur les salaires* témoigne du fait qu'après une période caractérisée par la nette augmentation des prix, qui s'est traduite par une croissance négative des salaires réels, le salaire nominal moyen au niveau mondial a recommencé à croître plus vite que l'inflation.** La baisse progressive de l'inflation s'est amorcée en 2023, puis s'est accentuée en 2024. Ce déclin s'est produit à des rythmes différents selon les pays, la hausse des prix ayant nettement ralenti dans les pays à revenu élevé, tandis que l'inflation – bien que réduite – demeure la dure réalité dans de nombreux pays émergents et pays en développement. Bien que les mesures prises pour contenir l'inflation aient eu pour effet de ralentir la forte reprise constatée après la pandémie, la croissance économique mondiale s'est avérée résiliente et s'est stabilisée à 3,3 pour cent en 2023. Elle devrait rester à peu près au même niveau, à 3,2 pour cent, en 2024.

**Après avoir chuté à -0,9 pour cent en 2022, la croissance des salaires réels à l'échelle mondiale s'est redressée en 2023, affichant une hausse de 1,8 pour cent.** Lorsque

l'on exclut la Chine – où la croissance rapide des salaires a un impact significatif sur la moyenne au niveau mondial –, la croissance des salaires réels à l'échelle mondiale est passée de -1,5 pour cent en 2022 à 1,3 pour cent en 2023. Des écarts importants demeurent entre les économies avancées et les économies émergentes du G20 concernant la croissance des salaires réels. Alors que les économies avancées du G20 ont enregistré une baisse des salaires réels pendant deux années consécutives (-2,8 pour cent en 2022 et -0,5 pour cent en 2023), sur cette même période, la croissance des salaires réels est demeurée positive dans les économies émergentes du G20 (1,8 pour cent en 2022 et 6,0 pour cent en 2023).

**Les données préliminaires disponibles pour les deux premiers trimestres de l'année 2024 indiquent que, au niveau mondial, les salaires réels ont progressé de 2,7 pour cent en 2024, soit la plus forte hausse enregistrée au cours de ces quinze dernières années.** Lorsque l'on exclut la Chine, la croissance des salaires réels au niveau mondial est estimée à 2,3 pour cent en 2024. Après deux années de croissance négative, la croissance des salaires réels dans les économies avancées du G20 est redevenue positive pour s'établir à 0,9 pour cent, tandis qu'une hausse de 5,9 pour cent a été enregistrée dans les économies émergentes du G20.

**Lorsque l'on examine les données au niveau régional, la croissance des salaires réels reste hétérogène, le salaire moyen**

**ayant augmenté plus rapidement en Asie et dans le Pacifique, en Asie centrale et occidentale et en Europe de l'Est que dans les autres régions du monde.** L'Afrique et l'Asie et le Pacifique, ainsi que l'Asie centrale et occidentale ont été les seules régions à avoir enregistré, en 2022, une hausse du salaire réel moyen, qui a reculé dans toutes les autres régions du monde, avec une baisse oscillant entre -0,8 pour cent en Europe de l'Est et -3,7 pour cent en Europe de l'Ouest, du Nord et du Sud. En 2023, la croissance des salaires réels est redevenue positive dans la plupart des régions, à l'exception de l'Afrique, de l'Amérique du Nord et de l'Europe de l'Ouest, du Nord et du Sud, qui a connu un taux de croissance de -2,4 pour cent, 0,0 pour cent et -0,2 pour cent respectivement. À l'exception de l'Afrique et des États arabes, où le salaire réel moyen est resté stable, le salaire réel moyen a augmenté dans toutes les régions du monde en 2024, avec des augmentations oscillant de 17,9 pour cent en Asie centrale et occidentale à 0,3 pour cent en Amérique du Nord.

**Il ressort également du présent rapport que, sur la période allant de 1999 à 2024, la productivité du travail dans les pays à revenu élevé a, en moyenne, augmenté plus rapidement que le salaire réel (29 pour cent contre 15 pour cent).** Cet écart s'est principalement creusé entre 1999 et 2006, après quoi ces deux valeurs ont évolué en parallèle, à l'exception de quelques écarts temporaires pendant la crise financière de 2008-09 et la crise liée au COVID-19.

**En 2022 et en 2023, plus de pays que d'habitude ont ajusté le niveau de leur(s) salaire(s) minimum/minima, ce qui indique que les politiques en la matière ont généralement pris en considération la hausse de l'inflation. Toutefois, dans la plupart des cas, ces ajustements ont été insuffisants pour compenser l'augmentation du coût de la vie pour les travailleurs percevant un salaire minimum.** En se fondant sur un échantillon de 160 pays, les données disponibles révèlent que près de 60 pour cent des pays ont ajusté la valeur de leur(s) salaire(s) minimum/minima en 2022, mais que dans seulement un pays

sur quatre ces ajustements se sont traduits par une augmentation de la valeur réelle du/des salaire(s) minimum/minima. Même si dans 55 pour cent des pays composant cet échantillon, le(s) salaire(s) minimum/minima a/ont augmenté en termes réels en 2023, dans la plupart des cas ces augmentations ont été insuffisantes pour compenser la baisse des deux années précédentes.

**Il est essentiel que l'ajustement du salaire minimum, qui vise à protéger le pouvoir d'achat des bas salaires tout en tenant compte des facteurs économiques, demeure une priorité.** Cela est d'autant plus important que le présent rapport confirme que la crise du coût de la vie enregistrée en 2021 et en 2022 a eu des répercussions plus importantes sur les travailleurs faiblement rémunérés et leur famille, qui consacrent une plus grande part de leurs revenus à des biens et services essentiels dont le prix a augmenté plus rapidement que l'indice moyen des prix à la consommation.

## ► Partie II. Évolution des inégalités des revenus du travail au cours du XXI<sup>e</sup> siècle

**La deuxième partie du présent rapport analyse les inégalités salariales et les inégalités des revenus du travail aux niveaux mondial, régional et national au cours du premier quart du XXI<sup>e</sup> siècle.** Alors que les salaires ne concernent que les salariés, la notion de «revenus du travail» se réfère, quant à elle, aux revenus des salariés et des non-salariés, ces derniers représentant environ 48 pour cent de la population active. À l'échelle mondiale, de nombreux décideurs ont fait de la réduction des inégalités des revenus des ménages l'un de leurs objectifs. Dans la mesure où les revenus du travail

représentent la principale source de subsistance de la plupart des ménages dans le monde<sup>1</sup>, les inégalités des revenus du travail sont un facteur important des inégalités globales des revenus des ménages. La deuxième partie du présent rapport débute par un examen des inégalités salariales, puis élargit l'analyse à l'étude des inégalités des revenus du travail. À cette fin, le rapport fait appel à différents outils pour mesurer les inégalités: la part des travailleurs faiblement rémunérés, le ratio de Palma<sup>2</sup> et quatre mesures issues d'écart interdéciles.

## De fortes inégalités salariales persistent dans les pays du monde entier

**En se fondant sur les données des enquêtes récentes sur le salaire horaire de 82 pays, représentant à eux seuls environ 76 pour cent des salariés au niveau mondial, le présent rapport illustre la manière dont le niveau des inégalités salariales varie considérablement d'un pays à l'autre, les pays à faible revenu affichant, en moyenne, le plus fort niveau d'inégalité salariale, contrairement aux pays à revenu élevé qui affichent quant à eux le niveau le plus bas.** Ces résultats restent cohérents indépendamment de l'outil utilisé pour mesurer les inégalités salariales. Dans les pays à faible revenu, en moyenne, près de 22 pour cent des salariés perçoivent moins de la moitié du salaire horaire médian de leur pays, tandis que cette proportion tombe à 17 pour cent dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, à 11 pour cent dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et à 3 pour cent dans les pays à revenu élevé. De manière générale, les inégalités salariales sont plus élevées parmi les salariés de la moitié supérieure que dans la moitié inférieure de

l'échelle des salaires. Ce résultat a des répercussions importantes sur les politiques, dans la mesure où des mesures différentes sont susceptibles d'être efficaces pour réduire les inégalités salariales à différents points de l'échelle des salaires.

**Dans les groupes de pays classés selon leur revenu, les femmes et les travailleurs de l'économie informelle sont surreprésentés au bas de l'échelle des salaires et, par conséquent, au sein du groupe des travailleurs faiblement rémunérés. La situation des travailleurs migrants varie en fonction du niveau de revenu du pays d'accueil.** Les travailleurs migrants salariés sont surreprésentés parmi les travailleurs faiblement rémunérés dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et dans les pays à revenu élevé tandis que, dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, les travailleurs migrants sont surreprésentés dans la partie supérieure de l'échelle des salaires. Toutefois, ce constat ne tient peut-être pas compte de la situation des réfugiés, qui peuvent ne pas être inclus dans les statistiques utilisées dans le cadre de ce rapport. Dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, l'informalité parmi les travailleurs faiblement rémunérés est supérieure à 90 pour cent, tandis que cette proportion varie entre 49 et 75 pour cent pour les salariés pris dans leur ensemble. En raison de l'absence de données disponibles dans les enquêtes utilisées, le rapport ne propose pas d'estimations sur l'informalité pour les pays à revenu élevé.

**L'estimation de l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes situés au sein de différents déciles de l'échelle des salaires révèle que les hommes perçoivent un salaire plus élevé que celui des femmes, indépendamment du niveau de revenu des pays pris en considération et cela dans l'ensemble de l'échelle des**

1. Le revenu du ménage peut inclure un ou plusieurs des éléments suivants: les revenus du travail, les revenus issus d'investissements (par exemple les gains en capital ou les gains provenant de la location d'un bien), les prestations de sécurité sociale, les pensions, la retraite, les prestations sociales et les transferts de fonds.
2. Le ratio de Palma mesure les inégalités de revenu. Il est défini en divisant la masse salariale totale (estimée sur la base des salaires horaires) accumulée par les 10 pour cent de salariés les plus aisés par celle accumulée par les 40 pour cent de salariés les plus pauvres.

**salaires.** Dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, l'écart de rémunération entre femmes et hommes est plus élevé dans la partie inférieure de l'échelle des salaires (où les femmes sont davantage susceptibles d'être employées dans des professions faiblement rémunérées et dans des secteurs caractérisés par un fort niveau d'informalité) et plus faible dans la partie supérieure de l'échelle des salaires (où une minorité de femmes hautement qualifiées perçoivent des salaires élevés, probablement dans le secteur public où les salaires ont tendance à être davantage équitables). Dans les pays à revenu élevé, l'écart de rémunération entre femmes et hommes a tendance à être plus restreint dans la partie inférieure de l'échelle des salaires que dans la partie supérieure.

## La baisse des inégalités salariales au sein des pays prévaut au XXI<sup>e</sup> siècle

**En se fondant sur un échantillon de 72 pays, représentant environ 73 pour cent des salariés au niveau mondial, il ressort du présent rapport qu'environ deux tiers de ces pays ont connu une réduction des inégalités salariales depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle.** Le constat reste le même quel que soit l'outil de mesure des inégalités utilisé. Bien que prédominante dans l'ensemble des groupes de pays classés selon leur revenu, la baisse des inégalités salariales a été plus prononcée dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Selon l'outil utilisé pour mesurer les inégalités, la baisse moyenne des inégalités salariales varie entre 0,7 et 0,3 pour cent par an dans les pays à revenu élevé, entre 1,3 et 0,3 pour cent dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et entre 9,6 et 3,2 pour cent dans les pays à faible revenu. La variation annuelle des inégalités salariales dans les pays à reve-

nu intermédiaire de la tranche inférieure est quasiment nulle, oscillant entre une baisse de 0,9 pour cent et une augmentation de 0,3 pour cent, selon l'outil utilisé pour mesurer les inégalités. Au niveau mondial, la baisse moyenne varie entre 1,7 et 0,5 pour cent par an.

### À quelques exceptions près, la baisse des inégalités salariales s'est produite aussi bien dans la partie supérieure que dans la partie inférieure de l'échelle des salaires.

En moyenne, ces inégalités ont toutefois davantage diminué dans la moitié supérieure de l'échelle des salaires que dans la moitié inférieure. Les inégalités salariales calculées par le ratio interdécile D9/D5<sup>3</sup> (qui mesure les inégalités salariales dans la partie supérieure de l'échelle des salaires) ont diminué en moyenne de 0,6 pour cent par an. Lorsque l'on fait appel au ratio interdécile D5/D1 (qui mesure les inégalités salariales dans la partie inférieure de l'échelle des salaires), il apparaît que ces inégalités ont diminué de 0,5 pour cent par an. L'analyse de la croissance des salaires réels au sein des différents déciles de l'échelle des salaires de chaque pays révèle que, dans chacun des groupes de pays classés selon leur revenu, la croissance des salaires réels a été, en moyenne, plus rapide dans les déciles inférieurs, plus lente dans les déciles intermédiaires et encore plus lente dans les déciles progressivement supérieurs. Ce résultat est cohérent avec la baisse constatée concernant les inégalités salariales.

## La réduction des inégalités salariales dans l'échelle des salaires au niveau mondial

**Pour l'année 2021, l'échelle des salaires au niveau mondial, qui classe les salaires horaires des salariés du monde entier après les avoir convertis dans une monnaie**

3. Les ratios se réfèrent ici aux rapports entre les différents déciles au sein de l'échelle des salaires. Ainsi, par exemple, le ratio interdécile D9/D5 est calculé en divisant le salaire correspondant au seuil supérieur du neuvième décile (soit 90 pour cent) de l'échelle des salaires par le salaire médian (c'est-à-dire le seuil supérieur du cinquième décile, soit 50 pour cent).

**commune<sup>4</sup>, révèle de forts niveaux d'inégalités salariales.** Il ressort de cette échelle de salaires qu'une grande part des salariés se situe dans la partie inférieure de l'échelle des salaires et qu'une petite minorité perçoit des salaires de plus en plus élevés. En 2021, au niveau mondial, les 10 pour cent de salariés les moins bien rémunérés percevaient moins de 250 dollars É.-U. PPA par mois pour un travail à plein temps, tandis que les 10 pour cent de salariés les mieux rémunérés percevaient plus de 4 199 dollars É.-U. PPA par mois pour un travail à plein temps. Les travailleurs rémunérés au salaire médian percevaient, quant à eux, 846 dollars É.-U. PPA par mois pour un travail à plein temps.

**Alors que l'échelle des salaires au niveau mondial prend en considération l'ensemble des salariés comme s'ils appartenaient au même village planétaire, dans la pratique les salariés des pays à faible revenu, à revenu intermédiaire et à revenu élevé sont principalement concentrés respectivement au bas, au milieu et en haut de l'échelle des salaires au niveau mondial.** Il existe d'importantes différences en termes de niveau de salaires entre les salariés qui appartiennent aux différents groupes de pays classés selon leur revenu, comme le confirment les salaires médians des pays à faible revenu, à revenu intermédiaire et à revenu élevé, estimés de manière respective à 201 dollars É.-U., 630 dollars É.-U. et 3 333 dollars É.-U. Cela signifie que le pouvoir d'achat du travailleur rémunéré au salaire médian dans les pays à faible revenu est estimé à environ 6 pour cent du pouvoir d'achat du travailleur rémunéré au salaire médian dans les pays à revenu élevé. En ce qui concerne les pays à revenu intermédiaire, le pouvoir d'achat du travailleur rémunéré au salaire médian s'élève à moins de 20 pour cent du pouvoir d'achat du travailleur rémunéré au salaire médian dans les pays à revenu élevé. Ces écarts importants entre les différents groupes de pays classés selon leur revenu expliquent le fort niveau

des inégalités salariales observé au sein de l'échelle des salaires.

**La comparaison de l'échelle des salaires au niveau mondial en 2021 avec celle de 2006 laisse apparaître que, au niveau mondial, les salaires réels ont augmenté au sein de l'ensemble de l'échelle des salaires au cours de la période considérée, tandis que les inégalités salariales ont diminué.** Le salaire réel médian est passé de 525 dollars É.-U. PPA par mois pour un travail à plein temps, en 2006, à 825 dollars É.-U. PPA par mois, en 2021, tandis que le niveau des inégalités salariales, mesuré par le biais du ratio interdécile D9/D1, a diminué de 28 pour cent. L'examen de l'évolution des inégalités salariales en ce qui concerne la moitié supérieure et la moitié inférieure de l'échelle des salaires au niveau mondial révèle que la réduction globale des inégalités salariales résulte de la diminution des inégalités dans la partie supérieure de l'échelle des salaires (mesurée par le ratio interdécile D9/D5), estimée à 35 pour cent au cours de la période examinée. D'autre part, les inégalités de la partie inférieure de l'échelle des salaires (mesurées par le ratio interdécile D5/D1) ont, en réalité, augmenté de 11 pour cent au cours de la même période.

## Le niveau des inégalités des revenus du travail augmente lorsque les travailleurs non salariés sont pris en considération

**Dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, l'analyse des inégalités des revenus du travail – plutôt que des inégalités salariales – permet d'aboutir à des résultats plus complets et plus pertinents. En effet, dans ces pays les travailleurs non salariés – c'est-à-dire les employeurs, les travailleurs indépendants, les travailleurs**

4. Les salaires sont convertis en dollars internationaux (dollars É.-U. PPA) à l'aide de taux de conversion basés sur la parité de pouvoir d'achat. Les taux de conversion PPA permettent de convertir différentes devises en une monnaie commune et, ce faisant, d'uniformiser le pouvoir d'achat en contrôlant les écarts concernant le niveau des prix entre les différents pays.

**familiaux collaborant à l'entreprise familiale ou les travailleurs des coopératives – représentent une grande part (et, dans certains cas, la majorité) des travailleurs.**

Idéalement, l'étude des inégalités des revenus du travail devrait inclure l'ensemble des travailleurs non salariés. Toutefois, en raison des limites inhérentes aux données disponibles, les travailleurs familiaux contribuant à l'entreprise familiale sont exclus de l'analyse, ce qui peut aboutir à une sous-estimation des inégalités des revenus du travail et, entre autres, une sous-représentation des femmes dans le groupe des travailleurs faiblement rémunérés.

**L'utilisation des dernières données disponibles, qui datent environ de 2020 et sont issues d'une cinquantaine de pays, démontre que, dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, le statut dominant en matière d'emploi est celui de travailleur non salarié, tandis que, dans les pays à revenu élevé, les travailleurs non salariés restent minoritaires.** Dans les pays à faible revenu, les travailleurs indépendants et les travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale – dont la majorité sont des femmes – sont les principales catégories de travailleurs. Bien que les salariés soient représentés dans chacun des différents déciles, ces derniers se situent principalement dans la moitié supérieure de l'échelle des revenus du travail. Dans la majorité des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, la part de travailleurs indépendants est supérieure à celle des salariés, ces derniers représentant environ entre 30 et 40 pour cent de l'ensemble des travailleurs dans la majorité des déciles de l'échelle des revenus du travail. Dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, les salariés – qui représentent entre 50 et 90 pour cent de l'ensemble des travailleurs – sont majoritaires dans la plupart des déciles de l'échelle des revenus du travail.

**Dans la plupart des pays, la répartition des hommes et des femmes au sein de l'échelle des revenus du travail est visiblement inégale.** Tout d'abord, dans la grande majorité des pays et au sein des

différents déciles, la part de femmes occupant un emploi salarié est inférieure à celle des hommes. Deuxièmement, dans la plupart des pays également, la part des hommes occupant un emploi salarié augmente à mesure que l'on passe des revenus les plus faibles aux revenus les plus élevés dans l'échelle des revenus du travail. En outre, par rapport à l'écart de rémunération entre femmes et hommes, l'écart de rémunération horaire entre femmes et hommes augmente dans toutes les catégories de revenu des différents pays lorsque les travailleurs non salariés sont pris en considération dans ces calculs. Dans l'ensemble, ces estimations confirment que, dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, une grande partie des femmes gagnent leur vie en travaillant à leur propre compte, un statut souvent associé à l'emploi dans l'économie informelle où les travailleurs sont confrontés aux pires conditions de travail.

**Lorsque l'on compare l'emploi formel avec l'emploi informel, les données disponibles révèlent que, dans la plupart des pays, l'emploi salarié formel se situe dans la moitié supérieure de l'échelle des revenus du travail. En revanche, dans la quasi-totalité des pays émergents et des pays en développement visés par le présent rapport, les travailleurs indépendants occupent en grande majorité un emploi informel et se situent principalement dans la moitié inférieure de l'échelle des revenus du travail.** Tel que cela est le cas pour l'écart de rémunération entre femmes et hommes, l'écart de rémunération entre travailleurs dans l'emploi formel et travailleurs dans l'emploi informel augmente également lorsque les travailleurs non salariés sont pris en considération dans ces calculs, en particulier dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Dans l'ensemble, les données suggèrent que, dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, les travailleurs dans l'emploi informel sont des travailleurs indépendants qui se situent au bas de l'échelle des revenus du travail, ce qui confirme que l'emploi informel est clairement associé aux pires conditions de travail.

**Dans la mesure où les travailleurs non salariés sont représentés de manière disproportionnée dans la partie inférieure de l'échelle des revenus horaires du travail et que, parmi eux, les femmes et les travailleurs de l'économie informelle sont surreprésentés, il n'est pas surprenant de constater que les inégalités mesurées augmentent lorsque les travailleurs non salariés sont inclus dans ces calculs.** Tel est le cas pour la majorité des pays au sein des trois groupes de pays classés selon leur revenu pris en considération dans le cadre de la présente analyse (à savoir les pays à faible revenu, les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure). Ainsi, dans les pays à faible revenu, où les estimations ont montré que la part des travailleurs salariés qui sont faiblement rémunérés est comprise entre 17 et 26 pour cent, la prise en considération des travailleurs non salariés dans ces calculs augmente la part des travailleurs faiblement rémunérés pour atteindre entre 19 et 47 pour cent. De la même manière, dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, la part des travailleurs faiblement rémunérés se situe entre 3,4 et 28 pour cent lorsque seuls les travailleurs salariés sont pris en considération, mais augmente pour atteindre entre 5 et 51 pour cent lorsque les travailleurs non salariés sont inclus dans ces calculs. De même, dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, la part des travailleurs salariés faiblement rémunérés se situe entre 2 et 29 pour cent, mais augmente pour atteindre entre 5 et 41 pour cent lorsque les travailleurs non salariés sont inclus dans ces calculs. Lorsque l'on utilise d'autres outils pour mesurer les inégalités, les résultats conduisent à des conclusions similaires.

**Bien que les inégalités mesurées augmentent lorsque les travailleurs non salariés sont inclus dans les calculs, les données démontrent que dans la plupart des pays de chacun des trois groupes de pays classés selon leur revenu – et en particulier dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et de la tranche supérieure – les inégalités de revenus du travail ont diminué au cours du premier**

**quart du XXI<sup>e</sup> siècle.** Par exemple, dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, la baisse de la part des travailleurs faiblement rémunérés a oscillé entre 4 et 11 pour cent par an. Dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, la baisse de la part des travailleurs faiblement rémunérés a, quant à elle, oscillé entre 0,1 et 11 pour cent par an. Les estimations de l'évolution du ratio de Palma conduisent à des résultats similaires.

## ▶ **Partie III.** **Pour aller plus loin**

**Bien que les différents outils disponibles pour mesurer les inégalités permettent d'aboutir à la même conclusion, à savoir que les inégalités salariales et les inégalités des revenus du travail ont diminué dans la majorité des pays depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, les défis inhérents aux données disponibles pour mesurer et estimer l'évolution de ces inégalités nécessitent davantage de recherches pour permettre de confirmer ce résultat.** Partout dans le monde, la majorité des bureaux nationaux de statistique collectent des données pouvant être utilisées pour analyser les inégalités, par exemple au moyen d'enquêtes sur la main-d'œuvre, d'enquêtes auprès des établissements et/ou d'enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages. Ces données constituent une source d'information importante pour étudier les évolutions récentes des inégalités. Cependant, ces différentes sources de données ont chacune leurs points forts et leurs points faibles, et la fréquence à laquelle ces données sont collectées varie naturellement d'un pays à l'autre. À l'avenir, des recherches supplémentaires seront nécessaires pour mieux comprendre les évolutions aux niveaux mondial et régional en matière d'inégalités salariales et d'inégalités des revenus du travail, et identifier les facteurs à l'origine de ces changements.

**Il ressort du présent rapport que, malgré le déclin des inégalités salariales observé au cours du premier quart du XXI<sup>e</sup> siècle,**

**Le niveau actuel de ces inégalités – et, dans une plus large mesure, le niveau actuel des inégalités des revenus du travail – reste beaucoup trop élevé.** Dans les pays à revenu élevé, où une grande majorité des travailleurs sont salariés, la baisse des inégalités salariales a contribué à réduire le niveau global des inégalités des revenus des ménages. Dans les pays à faible revenu, les salariés représentent encore une minorité parmi l'ensemble des travailleurs, alors que, dans un grand nombre de pays à revenu intermédiaire, les salariés représentent moins de la moitié de l'emploi total. L'analyse de l'échelle des salaires au niveau mondial révèle que, même si au niveau mondial les inégalités salariales ont diminué depuis le début du siècle, elles ont augmenté dans la moitié inférieure de l'échelle des salaires, sous l'effet de la faible croissance des salaires réels dans les pays à faible revenu. La réduction future des inégalités salariales au niveau mondial dépendra de l'augmentation des salaires dans les pays à faible revenu. Lorsque l'on prend en considération les millions de travailleurs non salariés, il apparaît que les mesures des inégalités des revenus du travail augmentent massivement.

**Les stratégies nationales visant à réduire les inégalités salariales devraient envisager de renforcer les politiques et les institutions salariales, et s'attaquer aux causes profondes des bas salaires.** Selon la récente réunion tripartite d'experts sur les politiques salariales, y compris le salaire vital, de l'OIT:

- ▶ la négociation collective et/ou la fixation du salaire minimum légal par le biais du dialogue social tripartite devraient être la voie à suivre pour fixer et ajuster les salaires;
- ▶ les besoins des travailleurs et de leur famille ainsi que les facteurs économiques doivent être pris en considération dans le cadre de la fixation des salaires;
- ▶ les politiques salariales et les mécanismes de fixation des salaires devraient promouvoir l'égalité entre femmes et hommes, l'équité et la non-discrimination;
- ▶ des données et des statistiques fiables doivent être utilisées dans le cadre

d'une approche fondée sur des données factuelles; et

- ▶ les circonstances nationales et les causes profondes des bas salaires doivent être prises en considération.

Les stratégies nationales devraient donc aller au-delà de la simple fixation des salaires et tenir compte d'un ensemble plus large de facteurs, tels que la croissance de la productivité – qui peut résulter, par exemple, de la création d'un environnement propice à l'entrepreneuriat et aux entreprises durables, d'un meilleur accès au financement, ainsi que d'un soutien public fort à l'innovation technologique et au développement des compétences. Dans le même temps, des institutions du marché du travail solides et efficaces et le dialogue social peuvent contribuer à garantir que la croissance de la productivité se traduise par une augmentation des salaires, en particulier pour les personnes se situant au bas de l'échelle des salaires. Les circonstances nationales spécifiques requièrent l'adoption de mesures politiques distinctes pour réduire les inégalités salariales. Au niveau national, des données plus complètes, ainsi que des études approfondies pour comprendre les causes profondes des inégalités et leur évolution dans un contexte national spécifique, peuvent contribuer à l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles.

**Enfin, la réduction du niveau d'inégalité des revenus des ménages nécessite également une redistribution des revenus par le biais du régime fiscal et des transferts sociaux au niveau national.** Le niveau de redistribution par le biais des impôts et des transferts dépend de nombreux facteurs, tels que notamment le montant des impôts prélevés et distribués, la progressivité du régime fiscal (c'est-à-dire la mesure dans laquelle les personnes percevant un revenu élevé versent une plus grande part de leurs revenus en impôts) et la mesure dans laquelle les transferts sociaux bénéficient davantage aux ménages à faible revenu qu'aux ménages à revenu élevé. Dans les pays en développement, cependant, les possibilités de redistribution par le biais des impôts et des transferts sociaux sont relativement

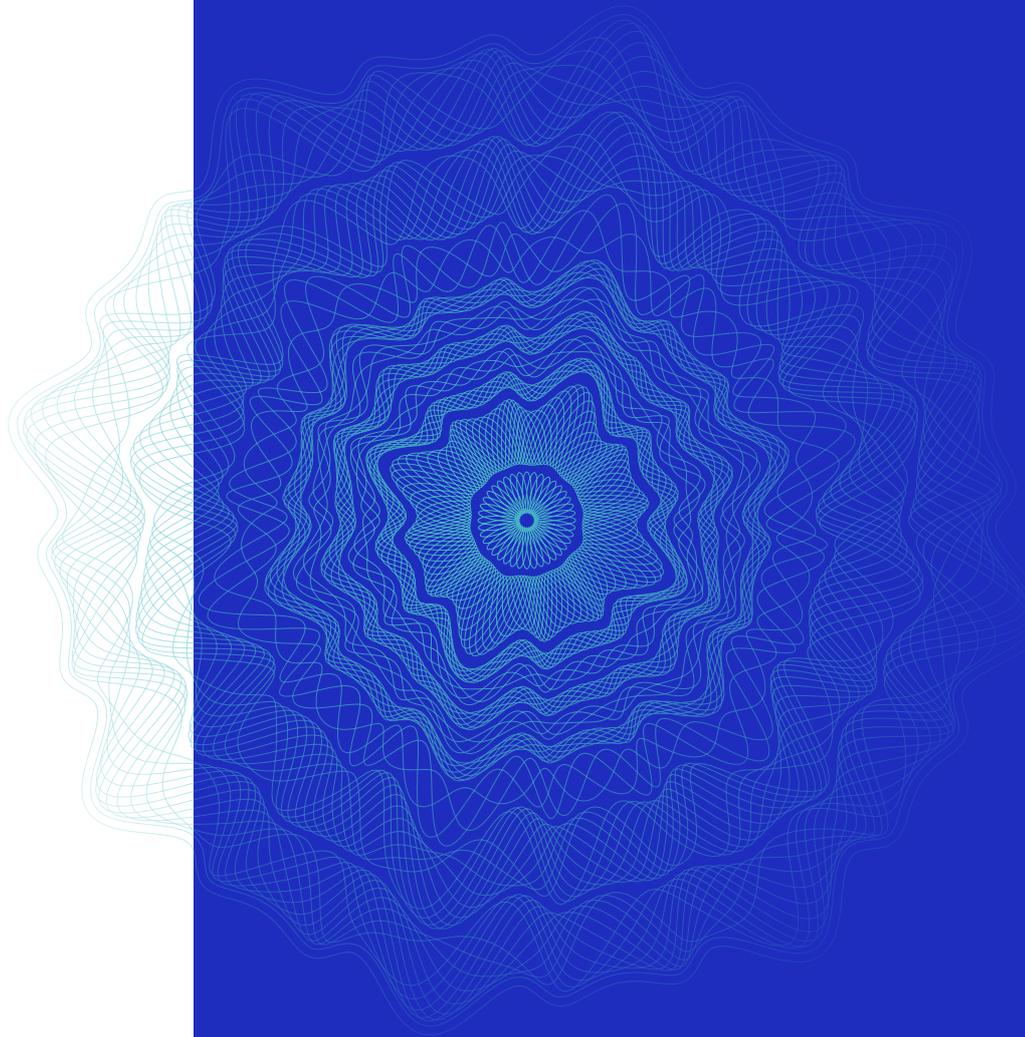
limitées en raison de la proportion importante de travailleurs indépendants, qui travaillent en grande majorité au sein de l'économie informelle et dont les revenus du travail – tel qu'exposé dans le présent rapport – sont encore inférieurs à ceux des salariés. Il est donc nécessaire de mettre en œuvre des politiques et des mesures qui favorisent à la fois la productivité, le travail décent et la formalisation de l'économie informelle.



## Faire avancer la justice sociale, promouvoir le travail décent

L'Organisation internationale du Travail est l'institution des Nations Unies spécialisée dans les questions liées au monde du travail.

Elle rassemble gouvernements, employeurs et travailleurs autour d'une approche de l'avenir du travail centrée sur l'humain, en soutenant la création d'emplois, les droits au travail, la protection sociale et le dialogue social.



[ilo.org](http://ilo.org)

---

Organisation internationale du Travail  
Route des Morillons 4  
1211 Genève 22  
Suisse